

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2026-04/01C

---

## Objet : ELECTION DU PRESIDENT.

---

L'an deux mille vingt-six, le 08 avril, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Teresa Rebull à Alénya, sous la présidence du Doyen, Monsieur Jean ROMEO.

<b>Nombre de membres afférents au Conseil :</b>	37	<b>Vote :</b>	<b>Pour :</b>	-
<b>En exercice :</b>	36		<b>Contre :</b>	-
<b>Présents :</b>	34		<b>Abstention :</b>	-

**Présents :** Sophie ALCARAZ, Benoît ARMEN, Alison BALESTRIERI, Sylvie BEAULIEU, Serge BENET, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Myriam DARDENNE, Carole DEL POSO, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE, Laurence DUPONT, Jean-Michel GARRIGUE, Alain GIRBAL, Claudette GUIRAUD, Julien LLUGANY, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Guillaume RICHER, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Lilian ROUCOLLE, Magali ROUGÉ, Adeline SERRET-SUMALLA, Thierry SIRVENTE (à partir de l'affaire n°2), Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Jean-Pierre THOLLET, Frédéric TOMASINI, Sylvie TORRES.

**Absent excusé ayant donné procuration :** Pascale GUICHARD donne pouvoir à Jean ROMEO

**Absent excusé :** Thierry SIRVENTE  
**Secrétaire de séance :** Jean-André MAGDALOU

**Date de convocation :** 31 mars 2026

---

Le Président expose à l'Assemblée,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° PREF/DCL/BCLAI/2025295-0011, en date du 22 octobre 2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

**Vu** l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales, l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues aux articles L.2122-4 et suivants du même code, pour l'élection du maire, savoir qu'il est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

**Vu** le procès-verbal de l'élection annexé à la présente délibération ;

**Vu** les résultats du scrutin ;

Thierry DEL POSO est élu Président.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20260408-2026-04-01C-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2026  
Date de réception préfecture : 13/04/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél. 04 68 37 30 60  
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114